Tous les champs de bataille

De la Seconde Guerre Mondiale aux opérations actuelles, les conflits qui ont marqué ces dernières décennies, sont à l'origine de plusieurs centaines de milliers de blessés, " Gueules cassées ", " invalides de guerre ". Au cœur même de l'Hôtel National des Invalides, cette Maison voulue et créée par Louis XIV pour accueillir " ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et le soutien de notre pays ", existe toujours aujourd'hui l'Institution Nationale des Invalides (INI), qui depuis près de trois siècles et demi accueille les " Grands Invalides de Guerre ", perpétuant ainsi à travers les âges la mission initiale de l'établissement.

Quoique très largement ouverte au service public hospitalier, l'Institution est bien plus qu'un simple hôpital ou qu'une unité de long séjour médicalisée, elle est un lieu de mémoire où l'Histoire est certes inscrite dans la pierre, mais surtout dans la chair des personnes qui y séjournent. Symbole fort de l'attachement de la nation au devoir de réparation, c'est d'abord et avant tout la " Maison des Invalides de Guerre", ceux qui ont été meurtris dans leur chair au service des armes de la France.

L'INI a pour vocation première et prioritaire, d'accueillir dans son Centre des Pensionnaires, à titre permanent ou temporaire, des Grands Invalides de Guerre, victimes des différents conflits ou encore victimes d'attentats, hommes et femmes, civils et militaires confondus. Aujourd'hui les Pensionnaires sont près de quatre vingt dix, leur doyenne est centenaire et leur benjamin est âgé de moins de trente ans. Il s'agit pour la plupart, d'anciens combattants de la Seconde Guerre Mondiale, mais également d'anciens déportés ainsi que des victimes civiles de la guerre. Plus proches de nous, ce sont des victimes des conflits plus récents comme la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie, et enfin des blessés en opérations extérieures ou encore des victimes d'accidents en service. Au fil du temps, l'Institution s'est adaptée pour assurer au mieux le bien-être de ses ayants-droit. Héritier de la prestigieuse Infirmerie des Invalides, le Centre médico-chirurgical est d'abord une unité de réparation, rééducation, réinsertion au service des pensionnaires et des invalides non résidents. Par dérogation et dans la limite des places, il peut accueillir d'autres victimes de traumatismes. Le Centre fait référence dans plusieurs domaines spécialisés tels que le traitement et le suivi des blessés médullaires (paraplégies et tétraplégies traumatiques) y compris leurs séquelles chirurgicales spécifiques. Son service de chirurgie dentaire permet le soin, la prothèse et l'implantologie tant au bénéfice des grands handicapés que des traumatisés faciaux complexes, les " Gueules cassées ". L'unité sensori-cognitive est dédiée à l'évaluation et la prise en charge des séquelles de traumatismes crâniens ou des maladies liées au vieillissement, ainsi qu'à la basse vision.

Forte d'une longue et riche expérience acquise et développée auprès de plusieurs générations d'invalides en provenance de "Tous les champs de bataille ", comme le rappelle la belle et sobre devise inscrite dans les plis de son étendard, l'Institution Nationale des Invalides, trouve tout naturellement sa place à un moment ou un autre du parcours de soins proposé à nos militaires blessés en OPEX, à toutes les époques de leur vie.

> Un lieu de mémoire où l'histoire est certes inscrite dans la pierre, mais surtout dans la chair des personnes qui y séjournent.

Le Centre d'Etude et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés (CERAH), implanté à Woippy près de Metz, fait partie intégrante de l'INI. Centre d'excellence de renommée internationale, il contribue à l'amélioration du quotidien et du bien-être des personnes atteintes d'un handicap moteur par l'intermédiaire de la recherche, la mise au point et le développement de la production de prothèses, de fauteuils roulants, d'aides techniques...

Ainsi, s'ils sont intégralement pris en charge par le Service de santé des armées, dans une chaîne continue qui va du ramassage jusqu'à la rééducation, nos blessés savent qu'ils trouveront à l'INI le complément nécessaire à leur réadaptation et à leur réinsertion. Il peut s'agir assez classiquement d'appareillage, d'expertise médicale, de droits à pension, d'ergothérapie, d'apprentissage de la conduite automobile adaptée à leur handicap, de balnéothérapie ou encore de la patiente préparation des aménagements nécessaires pour leur retour à domicile. Pour ceux qui le souhaitent le Cercle sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) propose de découvrir la pratique du handisport. Mais surtout, cet accueil du combattant blessé à l'Institution Nationale des Invalides s'inscrit dans la durée, la " *Maison des Invalides* " offre aux victimes de la guerre la possibilité d'un accueil à résidence définitif ou temporaire. Nombreux sont ceux qui reviennent régulièrement pour un bilan de santé, pour un bref séjour ou se sentant vieillir et plus isolés et voyant leurs forces les abandonner peu à peu, qui demandent leur admission définitive en qualité de Pensionnaire.

Par le général d'armée Bruno Cuche - Promotion " Souvenir de Napoléon " (1968-70), Gouverneur des Invalides.

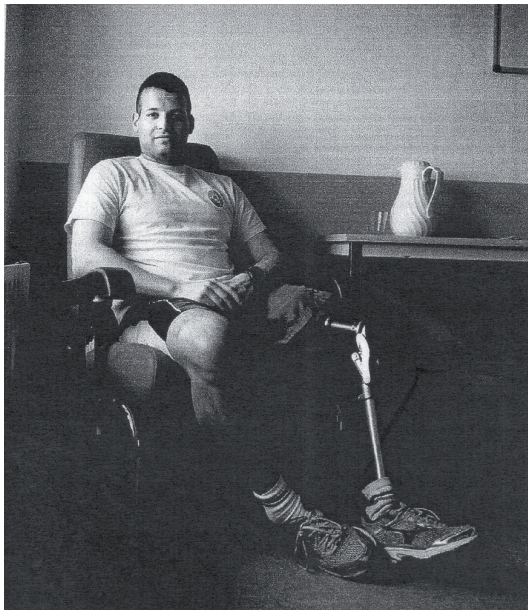

Jocelyn Truchet, 13e bataillon de chasseurs alpins.
Photo parue dans *Le Monde* du 7/12/2010.

Afin de permettre aux Pensionnaires et aux hospitalisés de bénéficier au mieux de leur " droit à reconnaissance et à réparation ", le projet d'établissement est marqué par des orientations fortes : il s'agit de renforcer et de structurer les réseaux internes et externes de leur prise en charge à l'aide d'un solide partenariat avec les hôpitaux d'instruction des armées parisiens, tout en continuant d'affirmer l'identité propre de l'Institution et de ses domaines de compétence comme le traitement et le suivi des blessés médullaires, de veiller à l'adéquation entre l'offre de soins et l'évolution des besoins des Pensionnaires et des patients qui y sont accueillis, et également de développer les activités d'enseignement et de recherche.

Placée sous l'autorité tutélaire du chef de l'Etat, représenté par le Gouverneur des Invalides, l'INI est un lieu unique tant dans sa définition que dans ses modalités de fonctionnement. Situés en plein cœur de Paris, dans un cadre exceptionnel et majestueux, les Invalides sont tout à la fois un lieu mythique et mystique où ceux qui ont versé leur sang au service du pays, peuvent venir se faire soigner, reprendre des forces, voire couler des jours paisibles au terme d'une vie souvent bien remplie et toujours édifiante. Le Grand Roi Louis XIV, son fondateur, ne s'y était pas trompé en écrivant dans son testament : "… entre les différents établissements que nous avons faits, il n'y en a point qui soit plus utile à l'Etat que l'Hôtel des Invalides… "

COMMUNIQUÉ

Les Invalides en bande dessinée

Le général d' armée Bruno Cuche (1968-70), initiateur du projet, a préfacé cette bande dessinée en soulignant notamment le mérite de ses auteurs: " avoir su raconter et illustrer si talentueusement l'histoire de ce temple de la grandeur et de l'honneur français".

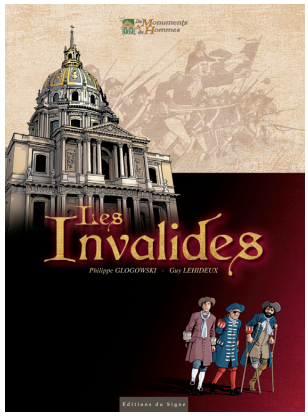

Avant d'offrir cette très belle BD à leurs enfants et petits enfants, parents et grand-parents peuvent sans hésiter se plonger dans ce récit qui débute en 1670 pour nous faire découvrir, au travers de multiples anecdotes et témoignages de soldats, la vie de cette institution au rythme des grands événements qui ont marqué l'histoire de la France .

Cet ouvrage est disponible à la FNAC , à la boutique du musée de l'armée et au foyer des Invalides.

En cas d'achat au foyer, une partie des bénéfices est reversée aux pensionnaires.